

Votations

# La bataille fiscale n'est pas terminée à Genève

Genève a suivi le mouvement fédéral en acceptant à plus de 58% l'harmonisation de l'imposition des entreprises. D'autres combats attendent les partis

L'essentiel

- **Victoire** Le Conseil d'État, la droite et le MCG ont été suivis par la majorité. Les statuts spéciaux vont disparaître au profit d'une imposition à 13,99%.
- **Compensation** Les subsides à l'assurance maladie vont augmenter.
- **Triomphe** Au niveau fédéral, la réforme obtient un succès sans appel.

Marc Bretton  
@BrettonMarc

Le score est clair et net. 58% des citoyens ont validé le projet d'harmonisation de la fiscalité des entreprises (RFFA) concocté par le Conseil d'État, soutenu par l'Entente et le MCG.

Une seule commune l'a refusé, Avully... avec cinq voix d'avance. Ailleurs, les oppositions se sont concentrées dans deux arrondissements de Vernier et dans sept des dix-sept de la ville de Genève, sans faire basculer les communes concernées. Chez les partisans, qui l'emportent enfin après une tentative infructueuse en 2017, le soulagement était palpable dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Agendas contradictoires

Cette votation marque-t-elle une pause dans la lutte incessante à laquelle se livrent la gauche et la droite en matière fiscale? C'était la promesse sous-jacente de la réforme qui, en suspendant le frein

«La réforme n'a été ni défendue ni soutenue par la gauche. Il n'y aura donc pas de trêve en matière fiscale»

Cyril Aellen PLR

aux déficits et en présentant une réforme nantie d'un volet social, prétendait aussi apaiser le climat. Il n'en est rien: «Dès demain, nous allons déposer un projet de loi réclamant une imposition du 100% des dividendes, contre 70% actuellement», annonce le député Jean Batou (EaG). Il dresse la liste d'autres projets: revenir sur la baisse d'impôt de 12% pour les contribuables les plus riches, suspendre le bouclier fiscal.

Espoirs de gagnants

À droite, le député Murat Julian Alder prédit une offensive fédérale en faveur de la baisse de l'imposition sur les personnes physiques à travers une révision de l'imposition des couples mariés, et des discussions sur la taxe professionnelle. Cyril Aellen (PLR) semble regretter la situation: «La réforme n'a été ni défendue ni soutenue par la gauche. Il n'y aura donc pas de trêve en matière fiscale. Je le regrette, j'aurais préféré que le compromis soit gagnant.» Dans le camp des vainqueurs, le MCG soutiendrait malgré tout une pause,

L'initiative, elle, obtient 50,97% d'avis favorables.



**Victoire** Défendue par le Conseil d'État, la réforme cantonale de l'imposition des entreprises a recueilli plus de 58% de oui. LAURENT GUIRAUD

mais tient toujours à supprimer l'impôt sur les chiens... Le Conseil d'État quant à lui compte bien s'opposer à tout bouleversement en matière fiscale, mais comme le souligne la ministre des Finances Nathalie Fontanet (lire son interview en page 7): «On ne peut pas empêcher les députés de déposer des projets de loi. Il y a

des attentes quant à des baisses de l'imposition des personnes physiques. Le Conseil d'État a indiqué qu'il ne les soutiendrait pas et j'imagine que nous continuerons dans cette voie au nom de la bonne santé des finances publiques, mais cela ne veut pas dire que ces projets ne pourront pas être adoptés.»

Tout ceci est de la musique d'avenir. Dans la cour de l'Hôtel de Ville donc, partisans et adversaires analysent la situation présente. Les uns sont ravis, les autres inquiets: «C'est une excellente nouvelle pour le centre droit puisque la gauche a lâché le compromis, expose la PDC Béatrice Hirsch, candidate aux

États, présente sur les lieux comme son rival socialiste Carlo Sommaruga. C'est un vote pour la sécurité de l'emploi. Être raisonnable paie.» Murat Julian Alder (PLR) estime qu'il s'agit d'un grand succès pour la ministre des Finances Nathalie Fontanet, «qui a mené une campagne de terrain. Quant aux Genevois,

ils ont voté pour maintenir l'attractivité de Genève.»

Dans le camp des vainqueurs, le MCG savoure un bon cru électoral (ndlr: sur les différents objets cantonaux, le parti n'a perdu que sur l'initiative sur la culture). «Ce vote nous permet d'éviter une crise que nous craignons depuis trois ou quatre

ans, explique le député François Baertschi. C'est le succès d'une proposition de compromis malheureusement lâchée à la dernière minute par le PS. Nous avons mis sous tout une baisse fiscale sans dumping.» Parmi les vaincus, le moral est un peu moins bon, mais pas catastrophique non plus. Nicolas Walder,

président des Verts, ne regrette rien: «Nous avons perdu avec tout de même 40% des Genevois. Ce n'est pas rien. Le débat a été difficile sur un sujet dont le sujet principal, la justice fiscale, la redistribution, a été obscurci par des questions qui ne lui étaient pas liées, comme l'assurance maladie.» Représentant de la CGAS et du syndicat SIT, Davide De Filippo se dit déçu, mais pas étonné du résultat. Il explique que la levée du frein au déficit a «reporté l'austérité de quelques années, mais qu'elle viendra. L'acceptation du contre-projet à l'initiative maladie et le vieillissement de la population requièrent des moyens, que le Conseil d'État devra trouver en coupant ailleurs.»

Également dans le camp des perdants, l'UDC-Genève explique par communiqué «prendre acte de la décision populaire sur un objet que le Conseil d'État a eu bien du mal à faire passer». Le parti annonce vouloir combattre «le développement de notre canton que nous considérons comme une véritable fuite en avant et l'implantation de nouvelles multinationales s'installant à Genève avec leurs propres employés, qui pose inévitablement le problème aigu de la main-d'œuvre locale sacrifiée et d'un chômage anormalement élevé dans notre canton.»

Les plaies du PS

Et le PS? Reflétant ses divisions, les avis varient... «C'est la confirmation qu'en matière fiscale, seul un projet de compromis peut passer devant le peuple», souligne le député Romain de Sainte Marie, qui le défendait. «On construit l'avenir sur le compromis, pas sur la compromission.»

Echo inverse de la conseillère administrative d'Onex Carole-Anne Kast, partisane du rejet: «En se prononçant pour le refus, le PS est resté cohérent. Il aurait été bien plus grave pour lui de se retrouver dans le camp des gagnants et de devoir ensuite assumer les conséquences des coupes à venir, qu'on verra probablement se dessiner vers 2021-2022. Je suis consternée de voir certains socialistes brandir la capacité de passer n'importe quel compromis comme l'alpha et l'oméga de notre politique.»

**Lire l'éditorial en:** «Le Canton s'offre un peu de sérénité»

## La réforme fisco-sociale qui va changer la Suisse

**En disant oui à 66,4%, les Suisses donnent le feu vert à une révolution de la fiscalité des entreprises**

Arthur Grosjean Berne

ouf! La Berne fédérale pousse un gros soupir de soulagement. Après la déroutée de la réforme fiscale des entreprises (RIE III) en 2017, sa grande sœur arborant les couleurs de l'AVS a fait un tabac. Les Suisses ont applaudi dimanche par 66,4% des voix cette nouvelle réforme fisco-sociale (RFFA) qu'on peut qualifier d'historique. Elle représente en effet une révolution en matière d'imposition des entreprises dans toute la Suisse. Adieu les régimes fiscaux à bas prix pour les seules entreprises étrangères, bonjour une imposition égale pour toutes, avec des sucres afin d'adoucir le changement.

Seule petite ombre au tableau: un recours va être déposé par la gauche de la gauche, qui estime que la Constitution a été violée en mariant la carpe fiscale et le lapin AVS. L'affaire se règlera en fin de course au Tribunal fédéral. Mais il est douteux que la Cour suprême suisse annule le scrutin pour vice de forme.

Les conseillers fédéraux Ueli Maurer (UDC) et Alain Berset (PS) ne boudent en tout cas pas leur plaisir. Ils avaient fait l'union sacrée pour faire passer le projet, qui gommait leurs échecs précédents. Mission accomplie. Même si les mauvaises langues rappellent cette vérité cruelle: le projet unifiant fiscalité des entreprises et AVS a été mijoté dans l'arrière-cuisine du Conseil des États et non dans la salle de réunion du Conseil fédéral. Et c'est un certain Christian Levrat, sénateur et président



Les conseillers fédéraux Alain Berset et Ueli Maurer avaient le sourire, dimanche, en commentant le résultat du scrutin. KEYSTONE

du PS, qui a joué un rôle crucial dans le ralliement de son parti au projet. Tous les cantons ont approuvé la réforme. Vaud apparaît comme le champion du oui avec son taux de plus de 80%. Le score le plus faible revient à Soleure, qui dit oui à moins de 60%. Le canton refuse d'ailleurs la loi cantonale d'application. La grosse surprise vient de Genève. Le canton du bout du lac a vécu des polémiques sans fin sur la RFFA, avec notamment le retour de veste du PS local. Les Genevois n'ont pas suivi les opposants. Ils appuient largement la réforme aux niveaux tant fédéral que cantonal.

Concrètement, qu'est-ce que cette réforme mammoth va changer? Voici l'essentiel.

Les citoyens reçoivent des compensations sociales

Les avantages les plus visibles pour les citoyens se traduisent par des compensations sociales lâchées en échange de la baisse de fiscalité des entreprises. À Genève, cela se traduit par une aide aux structures d'accueil de la petite enfance et à un coup de pouce pour

Les entreprises vont payer moins, mais d'autres plus

Sans exagérer, on peut parler d'une révolution fiscale pour l'imposition des entreprises. Les régimes spéciaux, qui étaient honnis internationalement, sont supprimés. «Nous montrons à Bruxelles que la Suisse prend du temps mais agit de façon pragmatique et solide», commente le ministre des Finances Ueli Maurer. Les entreprises étrangères, qui bénéficiaient d'un régime spécial, vont donc payer plus d'impôts. En revanche, les entreprises locales en payeront moins dès le 1<sup>er</sup> janvier. À Genève, le taux d'imposition maximal chutera de 24% à moins de 14%. Comme dans le canton de Vaud, La Confédération donnera 1 milliard aux Cantons pour les aider à absorber le manque à gagner fiscal.

Les Cantons vont jouer au Monopoly fiscal

La réforme fiscale fixe un cadre au niveau national, mais elle prévoit aussi des instruments financiers que les Cantons sont libres d'appliquer avec plus ou moins de vigueur. C'est un peu comme au Monopoly. Il faut se décider pour une stratégie. Vaut-il mieux acheter une adresse chère à la Bahnhofstrasse ou multiplier les acquisitions de propriétés dans des lieux moins cotés? Chaque Canton va donc décider en son taux d'imposition, mais aussi du nombre et de la hauteur des déductions proposées aux entreprises. L'une d'entre elles touche par exemple à la recherche et au développement. Le Parti socialiste dénonce cette compétition fiscale à outrance entre les Cantons, qui tire les recettes vers le bas. Il veut lancer une initiative pour fixer un seuil minimal d'imposition. La droite considère au contraire que cette concurrence limite les appétits de l'État et préserve le porte-monnaie du contribuable.

Les salariés devront cotiser plus pour l'AVS

L'AVS touchera 2 milliards de plus par année. Huit cents millions seront payés par Confédération, notamment par le biais de la TVA. Mais la majorité de la somme (1,2 milliard) sera payée pour moitié par les salariés et pour moitié par les entreprises. À combien se monte la hausse pour un salarié? À 1 fr. 50 pour 1000 francs. En clair, une personne qui gagne 4000 francs verra sa cotisation AVS mensuelle s'alourdir de 6 francs.

### Les subsides d'assurance maladie touchent le jackpot

Le match électoral entre l'initiative «Pour un plafonnement des primes à 10% du revenu» et son contre-projet, prévoyant 186 millions supplémentaires en faveur des subsides, a tourné à l'avantage de ce dernier. Mais sans que les «perdants» aient à rougir, puisque les deux objets ont recueilli une majorité de voix.

Présenté comme le volet social de la réforme fiscale cantonale (même si ce n'était pas un paquet ficelé), le contre-projet a cartonné puisqu'il a recueilli 75,5% de oui. Il est vrai qu'il était difficile pour la population de refuser un tel cadeau. L'initiative, elle, obtient 50,97% d'avis favorables.

Les Genevois ont confirmé avec la question subsidiaire la préférence pour l'augmentation des subsides, mais dans une moindre mesure: 53,9% de oui au contre-projet. Le conseiller d'État Thierry Apothéloz, responsable du dossier, ne dit mot de l'initiative, préférant rappeler ce que le contre-projet apportera: «En prévoyant d'injecter 186 millions, le contre-projet augmente de manière substantielle le montant des aides et étend le cercle des bénéficiaires, de 53 000 à 120 000 personnes par le relèvement des limites de revenu des droits aux subsides.» C'est donc la classe moyenne,

les familles monoparentales et les familles nombreuses qui seront les principaux bénéficiaires. En principe dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. «Non, je ne suis pas déçue, affirme la socialiste Carole-Anne Kast. Sans l'initiative, il n'y aurait pas eu de contre-projet. Nous obtenons tout de même une amélioration significative. Le fait que l'initiative ait recueilli une majorité de voix est aussi un signal positif pour l'initiative fédérale qui demande la même chose que notre texte cantonal.» Est-ce la crainte de voir les coûts exploser pour l'État dans le futur qui a fait pencher la balance? On ne le saura jamais

avec certitude, mais l'argument avancé par les défenseurs du contre-projet a dû peser. Difficile sans cette problématique du financement de saisir pourquoi un projet s'est imposé à l'autre. L'initiative s'est imposée en Ville de Genève et dans les communes suburbaines, de même que dans des régions plus étonnantes comme Dardagny, Chancy ou Presinge. On retrouve par conséquent presque entièrement le clivage territorial habituel entre la gauche et la droite. Le contre-projet, lui, a fait carton plein partout. Il obtient ainsi 81,1% de oui à Coligny, mais «seulement» 75,7% en Ville de Genève. **Eric Budry** @BudryEric

### Les chefs d'entreprise sont «très soulagés»

Tendus avant midi, la plupart des dirigeants d'entreprises ont été très soulagés dès qu'ils ont appris le résultat du vote. «Contrairement à ce que j'ai pu entendre, ce n'est pas la victoire des vilains capitalistes!» commente Jérôme Chanton, patron de la fonderie Kugler Bimétal. «C'est une belle victoire. Je suis rassuré et satisfait», réagit de son côté Isabelle Harsch, CEO d'une société spécialisée dans les déménagements internationaux. «Je suis également très soulagé», souligne Daniel Mori, président de Visilab. Ces trois Genevois se sont beaucoup investis dans cette campagne. Daniel Mori ajoute que «les Suisses

et en l'occurrence les Genevois sont raisonnables quand les enjeux leur sont clairement expliqués. Le scénario catastrophe ne s'est heureusement pas produit.» Des patrons se sont déjà engagés à continuer à investir dans le canton. «Je vais acheter des machines et je pense engager du personnel cette année», conclut Jérôme Chanton. Les multinationales étaient pourtant dans le camp des «perdants» puisque le taux d'imposition les concernant allait passer, en moyenne, de 11,6% à 13,99% (13,49% au minimum). Mais les elles sont «globalement très satisfaites du vote genevois», indique Pierre de Pena. Pour le vice-

président du Groupement des entreprises multinationales, qui emploie directement 27 000 personnes à Genève, ce résultat lève surtout une incertitude qui commençait sérieusement à peser sur ces entreprises. Rare note discordante dans ce soulagement général, un courtier en assurance proche de l'économie sociale et solidaire est déçu de l'acceptation de la réforme fiscale. «Nous verrons dans cinq ans les effets de cette réforme», indique Christian Sutter. Il va manquer 2 milliards de francs dans les caisses publiques. Qui paiera? Devra-t-on augmenter les impôts des particuliers? Affaire à suivre. **Roland Rossier** @RolandRossier

